



FONCTIONS SUPPORT

Informatique



leem
les entreprises
du médicament

Technicien(ne) système d'information (SI)

Le/la technicien(ne) système d'information réalise les modifications et extensions des infrastructures informatiques existantes et gère le maintien en condition opérationnelle des matériels et logiciels nécessaires aux systèmes d'information.

ACTIVITÉS

Activités principales

- Montage, installation et mise en service des nouveaux matériels informatiques
- Ordonnancement du déroulement des travaux
- Mise à niveau des systèmes
- Maintenance matérielle et logicielle d'un parc de PC, et des ressources de mises en réseau
- Intervention en assistance et réparation
- Diagnostic des défaillances et proposition des solutions d'amélioration
- Utilisation des outils et différents langages informatiques

Activités complémentaires

- Veille et formation auprès du personnel de l'entreprise sur l'utilisation du réseau
- Suivi et mise à jour de l'information technique, économique et réglementaire
- Réalisation des archivages et des sauvegardes des données



Profil de recrutement :

Bac +2 et expérience professionnelle dans le secteur de l'informatique ou des télécoms. La pratique d'une langue étrangère, en particulier l'anglais (vocabulaire technique) est requise.



Formations

Parcours recommandés :

- Bac +2 (BTS, DUT, ...) à Bac +5 (Master, MIAGE, ...) dans le secteur de l'informatique ou des télécoms

Pour aller plus loin : <https://imfis.fr>

←|→ Passerelles métier :

- Administrateur/trice réseau informatique
- Responsable sécurité informatique
- Technicien(ne) informatique industrielle

Pour aller plus loin :

www.macarriredanslapharma.org



Autres appellations :

- Technicien(ne) informatique





COMPÉTENCES CLÉS

←|→ Transverses

- Être organisée afin de gérer les priorités et respecter les délais
- Adapter sa communication en fonction des interlocuteurs/trices (internes, externes)
- Avoir un sens critique sur son travail et celui des autres
- Être capable de partager ses expériences et sa pratique



Métier

- Mettre en œuvre des traitements d'exploitation
- Maîtriser les méthodes de protection des données numériques
- Respecter les normes et les règles de sécurité informatique et télécoms
- Mettre en œuvre les ressources informatiques (serveurs, disques...)
- Suivre et maintenir du réseau informatique, des serveurs en place et des postes informatiques
- Réaliser l'intervention d'assistance et de réparation
- Maîtriser l'anglais technique

S'agissant du support aux utilisateurs/trices, les entreprises ont souvent tendance à faire appel à de la sous-traitance et à externaliser les tâches dévolues aux fonctions de technicien(ne)s SI, mais lorsque les effectifs augmentent ou en cas de complexification des SI et d'accroissement des besoins d'intervention, les entreprises peuvent préférer conserver cette fonction en interne pour mieux la maîtriser et gagner en souplesse.

Dans les organisations où la fonction est internalisée, il peut arriver que les technicien(ne)s SI soient rattaché(e)s aux directions métiers ou aux business units concernées, le plus souvent dans les grands groupes.

